



Newsletter n° 429 (01.06.2022)

Les nouveautés de l'OFCOM: des articles publiés entre le 15.05.2022 et le 31.05.2022 pourraient vous intéresser.

19.05.2022

[Débats ouverts sur l'internet et la numérisation lors du prochain Swiss IGF](#)

L'intelligence artificielle, le pouvoir des plateformes, la numérisation durable, la cybersécurité, la participation numérique ainsi que les perspectives d'une société et d'une économie basées sur les données seront au cœur du Forum suisse sur la gouvernance de l'internet (Swiss IGF) de cette année. La septième édition de cet événement aura lieu le 2 juin 2022 sous une forme hybride, à Berne et en ligne.

23.05.2022

[Précisions concernant la conformité des installations radioamateur](#)

Le spectre des fréquences étant un bien limité, l'OFCOM, tout comme chaque radioamateur, s'efforce de le préserver et d'éviter les perturbations. C'est pourquoi des règles particulières s'appliquent, qui tiennent compte des capacités des titulaires d'un certificat de capacité. L'objectif de la présente information est de préciser l'application de certaines dispositions relatives à la conformité des installations de radiocommunication pour les radioamateurs.

24.05.2022

[Politique des données](#)

En Suisse, le potentiel des données doit être mieux exploité. Il faut en conséquence de nouveaux concepts d'utilisation des données, qui renforcent le contrôle de ses propres données et donc l'autodétermination numérique. Le 30 mars 2022, le Conseil fédéral a adopté différentes mesures pour promouvoir, en Suisse et à l'étranger, des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique.

31.05.2022

[Utilisation de la redevance](#)

L'OFCOM publie le solde de la redevance de radio- télévision à la fin de chaque année. Après la publication des rapports d'activité 2021 par Serafe AG (perception de la redevance des ménages) et l'Administration fédérale des contributions (perception de la redevance des entreprises), l'OFCOM a désormais calculé la réserve effective. Celle-ci est nettement plus basse que le solde et sera réduite d'ici 2024. Le document "Redevance radio-télévision" a été complété en conséquence.

✉ [Contact spécialisé](#)

Dernière modification 01.06.2022

<https://www.bakom.admin.ch/content/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/informations-de-l-ofcom/newsletter-ofcom.html>